

## Domaine

Sciences Humaines et Sociales

## Modalités de formation

Formation initiale

Formation continue

## Lieu(x) de formation

Institut National Supérieur du  
Professorat et de l'Éducation (Amiens)

## Contact

Christèle Carpentier

[christele.carpentier@u-picardie.fr](mailto:christele.carpentier@u-picardie.fr)

## Candidature

<https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/>

## Formation continue

Contact :

Demander une étude personnalisée de  
financement : <https://www.u-picardie.fr/sfcu/node/financement>

En savoir plus sur la Formation  
continue : <https://www.u-picardie.fr/sfcu>

# DU PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE (CAPPEI)

## Les plus de cette formation

Vous souhaitez devenir enseignant spécialisé ? L'INSPÉ de l'académie d'Amiens vous propose une préparation d'1 an au CAPPEI :

- Acquérez les capacités et aptitudes professionnelles nécessaires aux pratiques de l'éducation inclusive
- Développez les compétences professionnelles attendues en vue de l'obtention du CAPPEI
- **300 heures de formation :**
  - un module de tronc commun de 144 heures,
  - 2 modules d'approfondissement de 52 heures chacun, en fonction du parcours choisi par les stagiaires CAPPEI,
  - un module de professionnalisation dans l'emploi de 52 heures

**12 semaines de formation** entre la semaine 38 (3ème semaine de septembre) et la semaine 15 de l'année suivante (avril/mai avant les congés scolaires de printemps).

Les épreuves du CAPPEI se déroulent à partir de mai et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**La formation a lieu en semaine complète en alternance avec la présence des stagiaires sur leurs postes supports** (une semaine en formation à l'INSPÉ, hors mercredi, une semaine en établissement).

## Conditions d'accès

- Professeurs du 1er et 2nd degrés de l'enseignement public titulaires ou contractuels employés par contrat à durée indéterminée
- Maîtres contractuels, Maîtres agréés et Maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat

## Après la formation

### Débouchés professionnels

Enseignant spécialisé

Le **CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive)**, remplace les CAPA-SH et 2CA-SH depuis septembre 2017.

**Commun aux enseignants du 1er et du 2nd degrés**, il est destiné à attester la qualification des enseignants appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements et services **accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers** liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement.

### Secteurs d'activités (visés par la formation)

Enseignement

### Responsable(s) pédagogique(s)

Laure Ibernou

[laure.ibernou@u-picardie.fr](mailto:laure.ibernou@u-picardie.fr)

## Références & certifications

### Programme

DU CAPPEI	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
<b>UE1 PRÉPARATION AU CAPPEI - TRONC COMMUN</b>	<b>144</b>				
- EC1.1 - Enjeux éthiques et sociétaux	18	9	9		
- EC1.2 - Cadre législatif et réglementaire	18	15	3		
- EC1.3 - Connaissance des partenaires	18	12	6		

<b>DU CAPPEI</b>	<b>Volume horaire</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>ECTS</b>
- EC1.4 - Relations avec les familles	18	12	6		
- EC1.5 - Besoins éducatifs particuliers et réponses pédagogiques	48	27	21		
- EC1.6 - Personne ressource	24	12	12		
<b>UE2 PREPARATION AU CAPPEI - PROFESSIONNALISATION</b>	<b>52</b>				
- EC2.1 - Professionnalisation EGPA / EREA	52		52		
- EC2.2 - Professionnalisation ULIS 1	52		52		
- EC2.3 - Professionnalisation ULIS 2	52		52		
- EC2.4 - Professionnalisation RASED	52		52		
- EC2.5 - Professionnalisation UE	52		52		
<b>UE3 PREPARATION AU CAPPEI - APPROFONDISSEMENT</b>	<b>104</b>				
- EC3.1 - Grande difficulté de compréhension des attentes	52		52		
- EC3.2 - Troubles spécifiques du langage & des apprentissages	52		52		
- EC3.3 - Troubles des fonctions cognitives (TFC)	52		52		
- EC3.4 - Grande difficulté scolaire 2 (GDS2)	52		52		